

TARIF PRÉFÉRENTIEL COMITÉ D'ENTREPRISE

Convention de tarifs préférentiels — CE 2026

Entre les soussignés d'une part :

CROISIÈRES ET DÉCOUVERTES, Ilot du Port, 97434 St Gilles Les Bains

D'autre part : **ATSCAF Réunion**

Il est convenu ce qui suit :

1 REMISE ACCORDÉE

Croisières et Découvertes, Le Grand Bleu, s'engage à appliquer une remise de **10 %** à tous les clients
ATSCAF Réunion, sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

Cette remise est accordée uniquement sur présentation d'un justificatif pour le titulaire et ses accompagnateurs, sur les croisières suivantes :

- Découverte
- Cocktail avec cocktail inclus
- Safari avec collation à bord
- Tour d'Horizon
- Aventure
- Premium 3h avec collation à bord et sélection de boissons
- Lounge 3h avec collation à bord et sélection de boissons

2 MODALITÉS DE RÉSERVATION

Pour bénéficier de ce tarif préférentiel, la réservation peut s'effectuer au choix :

PAR TÉLÉPHONE
02 62 33 28 32

EN LIGNE
www.grandbleu.re

CODE PROMOTIONNEL — à indiquer lors de la réservation
ATSCAF10

3 ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

En contrepartie, ATSCAF Réunion s'engage à faire savoir les tarifs préférentiels accordés par Croisières & Découvertes et mettre à leur disposition ses différents dépliant publicitaires et affiches de communication.

4 DURÉE

La présente convention est valable 12 mois sans tacite reconduction.

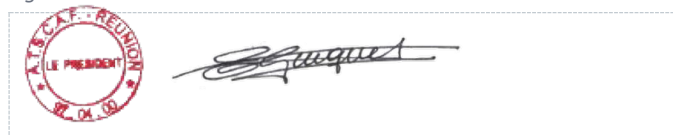
5 RÉSILIATION

Cette convention peut être suspendue par lettre recommandée avec un préavis de deux mois à compter de la réception de la présente.

Fait à Saint Denis, le 01/09/2026

Pour ATSCAF Réunion
Représentée par Eric GUIGNET
Le Vice-Président

Signature et cachet



Pour CROISIÈRES ET DÉCOUVERTES

Représentée par son Directeur
M. Grégory THEATE

Signature et cachet

Mention PO
GIRAUD Raphaëlle

